





Reconstruction du Terminal 2E

Lieu : Aéroport de Paris–Charles de Gaulle, Roissy

Architecte : ADPi

Maître d'ouvrage : ADP-DGA

Lot : Habillages bois intérieurs

Mission : Suivi des études EXE. Suivi de réalisation de la charpente métallique et de l'habillage bois intérieur. Détails techniques pour la réutilisation de la verrière existante.

Date : 2007–2008

La "jetée" constitue la salle d'embarquement du terminal 2E de l'aéroport Paris- Charles de Gaulle, ouvrant sur 14 passerelles d'accès aux avions. Sa reconstruction, nécessaire après son effondrement partiel en mai 2004, fut conduite en s'efforçant de réemployer autant d'éléments que possible de l'ouvrage d'origine : principalement le système de verrière et les gaines de ventilation. La géométrie initiale devait elle aussi être reprise : une forme de tunnel légèrement incurvé, long de 650m, large de 30m et haut de 12,5m. La voûte en béton a été remplacée par une nouvelle structure composée de 152 arches métalliques, supportant la verrière et auxquelles fut suspendu un parement intérieur de bois qui reproduit le volume intérieur du projet initial.

Les arches sont des treillis en acier disposés régulièrement dans un vide de 1,5 mètre d'épaisseur qui sépare la peau vitrée extérieure de la voûte de bois. La lame d'air chauffée par le soleil est extraite en tête de la verrière, préservant ainsi l'ambiance intérieure.

La voûte intérieure, d'une surface développée de 30 000 m², est constituée de coques en bois préfabriquées, entre lesquelles sont intercalées des lattes de bois moulé disposées à claire-voie. Ces dernières capturent et diffusent la lumière, et s'interrompent à hauteur d'yeux pour offrir des échappées visuelles vers les pistes. Le choix de préfabriquer les coques de bois en éléments de très grandes dimensions, raboutés sur site sans joint, a été fait pour une meilleure maîtrise des délais de pose, mais aussi pour être à l'échelle de cette immense salle. Chaque coque est composée de panneaux multiplis cintrés, collés sur des raidisseurs courbes en bois lamellé-collé. Le parement intérieur de ces panneaux est constitué de lamelles de bouleau, jointives et ignifugées. La coque est suspendue aux poutres treillis par des fixations articulées et réglables, invisibles depuis la salle, conçues pour absorber les mouvements de la structure métallique.

L'aspect inédit de ces coques a nécessité des essais de vieillissement accéléré et de résistance au feu, réalisés par le FCBA. Par ailleurs, les 160 000 lamelles en bouleau, de veinage et de teinte toutes différentes, ont fait l'objet d'un tri systématique afin d'obtenir un aspect intérieur homogène.